



Objectifs et priorités de la coopération internationale

2020-12-08

Les objectifs et les priorités de la coopération internationale de la ville de Cracovie établis par le conseil municipal sont les suivants :

1. Les objectifs thématiques :

1. Affermissement de la position de Cracovie en tant que métropole européenne
2. Développement économique de la ville, surtout dans le domaine de la haute technologie et du tourisme
3. Attraction des investissements étrangers
4. Stimulation du tourisme
5. Obtention des fonds européens dans le cadre des programmes internationaux cofinancés par l'Union européenne
6. Renforcement du rôle politique de Cracovie en tant qu'intermédiaire entre l'Europe de l'ouest et l'Europe centrale
7. Renforcement (grâce à l'adhésion polonaise à l'Union européenne) de l'image de Cracovie en tant que ville polonaise la plus représentative, carte de visite de la Pologne
8. Promotion politique de Cracovie dans le but de renforcer le rôle des villes polonaises quant aux décisions concernant la répartition des fonds de l'Union européenne dans le cadre de la politique régionale (Comite des régions)
9. Renforcement de la position de Cracovie sur la scène internationale, grâce à la promotion du patrimoine de l'Europe centrale et de ses valeurs culturelles
10. Amélioration du potentiel scientifique de Cracovie grâce aux stages à l'étranger et aux échanges d'experts
11. Promotion du rôle de Cracovie en tant que siège potentiel d'organisations et d'institutions internationales, en particulier celles de l'Union européenne.
12. Création de l'image de Cracovie en tant que lieu attractif pour l'organisation de conférences internationales, rencontres thématiques, séminaires et événements culturels et promotionnels et en tant que lieu qui peut concurrencer d'autres villes de cette partie de l'Europe
13. Maintien des liens culturels et traditionnels au sein de l'Europe centrale et orientale et avec les communautés polonaises à l'étranger
14. Application des expériences et des solutions qui ont fait leurs preuves à l'étranger (liées à la gestion de la ville, à la résolution des problèmes sociaux croissants et à la planification de l'aménagement dans le cadre du développement durable de Cracovie)
15. Mise en contact et promotion des relations entre la jeunesse de Cracovie et les jeunes de l'étranger

2. Les priorités géographiques :

1. Prise en considération de l'Union européenne comme espace privilégié pour la coopération internationale de Cracovie
2. Promotion des contacts avec l'Europe centrale et l'Europe de l'est (Allemagne, Autriche, République Tchèque, Slovaquie, Hongrie, Russie, Ukraine, Biélorussie, Lituanie) et renforcement du rôle de Cracovie comme l'un des centres les plus importants dans



**Magiczny
Kraków**

- cette région avec la prise en compte de son statut de « métropole européenne »).
3. Promotion de Cracovie dans le monde avec la mise en œuvre de tous les moyens accessibles ; le renforcement de l'image et de la « marque » de Cracovie auprès des partenaires de la ville et des touristes étrangers.